



Angers, le mardi 25 juin 2019

COLLEGE MONTAIGNE  
1 Rue Cussonneau  
49100 ANGERS  
tél : 02.41.31.13.40  
fax : 02.41.34.13.41  
[ce.0491028b@ac-nantes.fr](mailto:ce.0491028b@ac-nantes.fr)

## **Compte rendu de Conseil d'administration Du mardi 25 juin 2019**

### **Ordre du jour :**

#### **L'ordre du jour en sera le suivant :**

##### **Affaires financières :**

- Bilan financier du voyage en Angleterre
- Conventions : groupement comptable Renoir, Association sportive du collège
- DBM N °4 ET 5

##### **Affaires pédagogiques :**

- Convention AFEV
- Bilan de fin d'année

##### **Divers :**

- Convention d'utilisation des équipements sportifs

**Questions diverses :** Service de restauration et aménagement de la cour du collège

**Quorum : 12 membres**

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES	ANNOTATIONS
<p>Le quorum est atteint, la séance est ouverte par Monsieur le Principal, à 18h05. Mme Donval, principale adjointe, est désignée secrétaire de séance. 15 membres sont présents.</p>	
<p><b>Approbation du PV de la séance du 7 mai 2019</b></p>	
<p><b><u>DELIBERATION N°1</u></b> : approbation PV séance du 7 mai 2019 <b>PERSONNES PRESENTES : 15</b> <b>POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</b></p>	
<p><b>Adoption de l'ordre du jour</b></p>	
<p><b><u>DELIBERATION N°2</u></b> : adoption de l'ordre du jour <b>PERSONNES PRESENTES : 15</b> <b>POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</b></p>	
<p><b><u>DELIBERATION N°3</u></b> : Approbation du bilan financier du voyage en Angleterre</p>	
<p>Mme BIESSY présente le bilan financier du voyage en Angleterre auquel 57 élèves ont participé. Le budget est en équilibre. Pour les familles, des aides ont été données ( 35 familles aidées par le FSE, 34 par la JPA, 29 par la mairie d'Angers, 1 par le fond social). Les enseignants ont organisé début juin un temps convivial de restitution (photo, carnet de voyage). <b>PERSONNES PRESENTES : 15</b> <b>POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</b></p>	
<p><b><u>DELIBERATION N°4</u></b> : Convention entre le collège MONTAIGNE et le lycée RENOIR Convention signée pour une durée de 3 ans. <b>PERSONNES PRESENTES : 15</b> <b>POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</b></p>	
<p><b><u>DELIBERATION N°5</u></b> : Convention entre le collège MONTAIGNE et l'association sportive du collège MONTAIGNE  La signature de cette convention permet au collège Montaigne de reverser à l'association sportive la somme donnée par le rectorat pour le déplacement au championnat de France de foot à Reims. <b>PERSONNES PRESENTES : 15</b> <b>POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1</b></p>	
<p><b><u>DELIBERATION N°6</u></b> : Convention entre le collège MONTAIGNE et la Ville d'Angers portant sur l'utilisation des équipements sportifs municipaux.  Il s'agit d'une convention annuelle. Nous utilisons les installations sportives de la ville, nous les payons puis le conseil départemental nous reverse les sommes engagées.</p>	

**PERSONNES PRESENTES : 15**  
**POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**DELIBERATION N° 7:** DBM n° 4 et n°5

DBM n°4 pour information : subvention des fonds sociaux

DBM n°5 pour vote : le DBM concerne les droits de reprographie, les manuels scolaires, le championnat de France à Reims, subvention pour le spectacle sur la sécurité routière.

**PERSONNES PRESENTES : 15**  
**POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**DELIBERATION N°8 :** Convention entre le collège MONTAIGNE et l'AFEV

L'AFEV est un partenaire du collège depuis de nombreuses années. L'AFEV propose un soutien à la maison (devoir, projet, orientation, motivation). Tous les ans nous avons environ 10 élèves suivis par l'AFEV. Depuis l'année dernière nous avons 2 services civiques de l'AFEV présents au collège à hauteur de 12h/semaine chacun. Cette présence renforce le service de vie scolaire et améliore la prise en charge éducative des élèves. Le bilan est très positif et nous souhaitons reconduire ce partenariat. On souhaiterait également qu'une partie des missions des services civiques de l'AFEV soit élargie pour nous aider dans la mise en place de PID (parcours individualisé dérogatoire), la recherche de stage en entreprise...

**PERSONNES PRESENTES : 15**  
**POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**DELIBERATION N°9 :** Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique  
M. FEVRIER présente le rapport de fonctionnement pour l'année 2018-2019 (document ci-joint)

**PERSONNES PRESENTES : 15**  
**POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**QUESTIONS DIVERSES : néant**

Question n°1 :

Qu'en est-il des plats végétariens à la cantine ?

On travaille avec la cuisine centrale du collège Félix Landreau. Actuellement nous faisons peu de repas végétarien. Cette pratique va évoluer.

Qu'en est-il de la gestion du gaspillage alimentaire ?

En amont on fait un calcul précis des effectifs. On a fait voter au conseil d'administration précédent le mode de désinscription (règlement intérieur). Pendant le service on laisse en libre service le hors d'œuvre. On a mis des ½ pains et des distributeurs à serviettes. On vérifie les retours. On a fait des pesées récemment, on a entre 13kg et 50kg de déchets alimentaires. Il faut aussi faire une éducation au goût.

Le collège F Landreau s'est engagé dans un projet « Mon restau responsable » :

Cet engagement du collège F.Landreau bénéficiera aux élèves du collège Montaigne pour la qualité des assiettes. Certaines actions ont d'ailleurs déjà été engagées au collège :

- Mettre en place des animations avec des producteurs locaux.
- Aménager la ligne de self pour mettre en valeur les produits
- Mettre en place des assiettes petite faim/grande faim (à l'étude).
- Augmenter le pourcentage de produit bio (actuellement nous sommes à 60% local et 10% de bio)
- Eco gestes (table de tri – éviter les emballages – augmenter les références des produits locaux).
- Augmenter les partenariats avec les fournisseurs « ESAT »

Question n°3 : La cour du collège va être modifiée en raison de l'arrivée du Tram. Est-il possible d'engager un travail avec la communauté éducative pour aménager la cour « Quelle cour pour le collège MONTAIGNE ? ».

Nous ne sommes pas propriétaires des lieux. Le conseil départemental prend 70 cm de largeur de cour (travaux du TRAM) et va nous inviter à réfléchir à l'aménagement de cette cour. Il faudra que les élèves s'investissent dans cet aménagement au travers de projets et d'initiatives.

La séance est levée à : 19h50

**M. le Principal : M. FEVRIER**

**Mme Donval : Secrétaire de séance**